

**Sujet:** Notes sur CCPD du 17 novembre

**De :** F6ETI <f6eti@wanadoo.fr>

**Date :** 19/11/2012 12:57

**Pour :** REF19liste <list-ed19@ref-union.org>

Saluts,

En attendant le compte-rendu officiel, quelques notes (ce n'est pas un compte-rendu exhaustif) sur le déroulement du CCPDCCAA (pour simplifier, réunion des présidents départementaux et membres associés) qui s'est déroulé samedi 17 au siège du REF-Union à Tours.

F6ETI et F8BPN représentaient la Corrèze.

C'était essentiellement une réunion d'information et d'échanges, destinée à faire le point de la situation, qui a été bien menée, où tous les sujets prévus ont pu être abordés, dans des échanges polis et courtois, même si parfois ils ont pu être plus vifs en raison de la force de conviction des intervenants.

Pour la première fois, la participation a été très faible, environ un tiers seulement des départements étaient présents. Mais les trois départements de notre région du Limousin étaient là.

-Hamexpo : 1250 visiteurs dont 90% payants. 6% d'entrées en plus que l'an dernier. La billetterie électronique a bien fonctionné, même s'il y a des points à améliorer au moment de l'accès au site.

-FNRASEC : le président a participé à la dernière AG

-Adhésions au REF-Union en 2012 : 5615 adhérents, dont 80% avec Radio-REF. Il (ne) manque (que) 24 cotisations par rapport à 2011.

200 ou 300 adhérents de plus, soit environ 3 par département, permettraient d'équilibrer le budget.

-Relais et répéteurs.

Une minute de silence a été observée en la mémoire de F5DFN, responsable de la commission relais-balises et commission THF, disparu brutalement.

Un inventaire des relais-répéteurs répertoriés par l'ANFR, réalisé par F2MM, montre en grande anarchie dans ces installations, et un manque manifeste de mise à jour. Les responsables départementaux vont être appelés à vérifier la réalité de la situation dans leurs départements réciproques.

-IARU Région 1 : importance que le REF-Union soit représenté efficacement.

Anecdotiquement, vos représentants corréziens ont été très sollicités par les membres du bureau du REF-Union dans le cadre des renouvellement des responsables des commissions HF et THF, et par la même des HF et VHF managers IARU R1...

-Classe 1 pour tous, et droits communs classe 1/classe 2.

-classe novice "franco-française". Il faut arriver à faire des propositions d'une classe de débutants qui soient susceptibles d'être acceptées par l'autorité de tutelle

-Image du REF-Union. Comment faire pour que plus de radioamateurs français (y compris bien sûr écouteurs et tous ceux qui s'intéressent au radioamateurisme, même s'ils ne sont pas titulaires d'un indicatif) adhèrent au REF-Union, l'association nationale qui les représente, les défend, organise l'activité etc.

-Promotion du radioamateurisme

Représentation plus forte auprès des élus, promotion auprès des jeunes, comme les scouts auprès de qui des actions récentes ont donné des résultats intéressants.

-Futures bandes, extension de bandes. Ça n'avance pas vite, beaucoup de temps a été perdu au cours des dix dernières années.

-Problèmes de compatibilité électromagnétique entre des équipements grand public et pratique du radioamateurisme

-Nouveaux statuts : peu d'espoir qu'ils soient validés par le Conseil d'État avant l'été prochain...

Ce qui entrainera des dispositions transitoires, prévues dans l'article 17 des nouveaux statuts.

- Élection des délégués régionaux et de l'union. Tant que les "nouveaux statuts" ne seront pas en place, le fonctionnement actuel reste en vigueur.

-Radio-REF : un appel d'offres pour le renouvellement du photo-compositeur est en cours

- Service fournitures : la possibilité de l'achat en ligne est à l'étude

-Service juridique : ne pas hésiter à faire appel à lui, et surtout avant que les problèmes et difficultés juridiques prennent le dessus.

-Formation : mise en ligne de la liste des radio-clubs que font effectivement de la formation

-Valorisation du patrimoine foncier au siège social, opportunités de location d'une parcelle du terrain.

La réunion s'est terminée par des échanges sur la manière dont les structures départementales (appelées "locales" dans le futur...) devront adapter leurs statuts quand les nouveaux statuts du REF entreront en vigueur.

--

73 de F6ETI, Philippe

Faites de la radio avec de la radio !

[f6eti@wanadoo.fr](mailto:f6eti@wanadoo.fr)

<http://ph-martin.pagesperso-orange.fr/f6eti/index>